Public Legal Education and Information Service of New Brunswick

Annual Report 2006-2007

Helping New Brunswickers Know the Law!

Executive Director's Report

Despite facing some staffing challenges, Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB) had another successful year developing several new law information products and projects. We were very proud to complete a two-year collaborative venture with Gignoo Transition House called "***The Healing Journey***" which included a comprehensive family violence toolkit and website for Aboriginal communities in New Brunswick. The project was launched at a well-attended conference in October 2006. As well, PLEIS-NB delivered 13 parenting workshops for young mothers and parents-to-be and the service providers who work with them. The participants had high praise for the benefits of the workshops and many suggested that PLEIS continue to offer these workshops or hold a conference on this topic in the next fiscal year.

PLEIS-NB worked collaboratively with several new project partners this year including the New Brunswick Legal Aid Services Commission, the Office of the Ombudsman, and the Dr. David Stephen Memorial Foundation to develop joint initiatives ranging from information for unrepresented accused to child abuse materials. We completed our collaborative project with Consumer Affairs Branch on the charitable giving materials and partnered with CNIB to reproduce the materials in Braille, audio CDs and large print booklets. Other partners included Victim Services, NB Department of Public Safety; the RCMP; and Public Prosecutions Branch, NB Attorney General's Office.

I would be remiss if I did not thank our very hard working and talented staff and volunteers. They truly recognize and believe in the value of educating the public about the law and promoting access to the justice system. Finally, I would like to acknowledge and extend our appreciation to our many funders and supporters who make our work possible. We look forward to another busy year of serving the people of New Brunswick.

Sincerely

Deborah Doherty, Ph.D.
Executive Director

People

Over the past year we have had several bookkeeper/administrative assistants come and go. They included Dawn Drummond, Alisson Grenon-Bent, Pierre Breau, Rene Charest and Wendy Woodley-Coffin. Our search for a permanent replacement for this position continues! We also bid farewell to board member Grant Garneau on the occasion of his well-earned retirement.

BOARD OF DIRECTORS - 2006-2007

Judith Keating (President)
Chief Legislative Counsel
Legislative Services
Department of Justice

Suzanne Bonnell Burley
Assistant Deputy Minister
Justice Services,
Department of Justice

Janet Cameron (Vice-President)
Department of Tourism and Parks

Robert LeBlanc
Faculté de droit, Université de Moncton

Chief Barry McKnight
Chief, Fredericton City Police

Grant Garneau
Acting Chair, Police Commission

Karen Pearlston
Faculty of Law, Ludlow Hall, University of New Brunswick

STAFF

Dr. Deborah Doherty, Executive Director
Stacey Brown, Project Coordinator
Emily Bell, Legal Research Coordinator
Sylvie Russel, Law Line Operator
Karen Brooks, Project Assistant
Kara Patterson, Research Assistant
Wayne Silliker, Summer Law Student
Monique Myshrall, Conference Assistant

Annual PLEIS BBQ – August 2006

VOLUNTEERS AND PARTNERS

PLEIS-NB has a long history of working with volunteers and project partners to deliver public legal education services. This past year we were pleased to partner once again with Gignoo Transition Houses and numerous Aboriginal groups and organizations in the development of the Healing Journey Toolkit, website and conference. We also forged new partnerships with the Office of the Ombudsman and the Office of the Advocate for Children and Youth to develop materials on administrative law and child abuse. We also worked collaboratively with the New Brunswick Legal Aid Services Commission to develop materials for self-represented accused.

We would like to thank the many groups who partnered with us in delivering parenting workshops around the province such as the VON-Healthy Baby and Me and Rock and Talk Programs. They helped to select venues and set up the information sessions. As well, we wish to thank the many schools and teachers who helped to organize Youth Justice presentations.

As well, dedicated legal and community volunteers once again made significant and much appreciated contributions to the delivery of our programs and services. The pro bono law students provided many hours of assistance conducting research, attending community events and helping out around the office. As always, the legal community contributed by reviewing draft materials, commenting on legal accuracy, acting as advisors to our researchers, and participating in our speaker's bureau. To all of our volunteers and partners, we offer our heartfelt appreciation.

Programs and Services

PLEIS publishes over 100 bilingual products including pamphlets, booklets and posters. Most are free of charge for quantities fewer than fifty. New publications and products included:

Spanking & Disciplining Children: What You Should Know About Section 43 of the Criminal Code: This new publication explains the outcome of the Charter challenge to Section 43 of the Criminal Code, often referred to as the Spanking Law, and the limitations that were put on the use of corporal punishment on children.

Publications for victims of Crime: Working collaboratively with the Victim Services, Public Safety, we jointly developed the following new publications: ***Volunteer Program*** on how to volunteer with the Department of Public Safety's Victim Services which could include accompanying victims to court and acting as a support person when they testify; ***Vulnerable Victims of Crime: Making it Easier to Testify*** which explains the enhance and new protections that are in place to help vulnerable victims; and, ***What Victims of Crime Should Know About Not Criminally Responsible Accused***. These pamphlets also involved collaboration with Court Services Division, NB Department of Justice and Consumer Affairs, Public Prosecution Branch, Office of the Attorney General and in the case of the last pamphlet, the NB Review Board.

Charitable Giving: Be a Wise Donor: The New Brunswick Department of Justice and Consumer Affairs, with funding from Canada Revenue Agency, invited us to work collaboratively with them and other government stakeholders to develop and disseminate materials on charitable giving. A new booklet, bookmark and poster were created offering advice on what questions to ask when making a donation; tips on recognizing and reporting fraud, knowing the difference between a non-profit and a registered charity and what to look for on an official donation receipt. A brainstorming session was held with stakeholders to assist in developing a distribution plan. The materials proved so popular that we reprinted the booklet to meet demand. CNIB suggested that we make the materials more accessible by creating it in Braille, large print formats and audio CDs. We were extremely pleased to work with them to do so and to share these materials with libraries, senior's organizations and disability organizations.

Defending Yourself in Provincial Court: The Canadian Judicial Council issued a statement of principles in December of 2006 on self-represented persons. They pointed to the need for better information and tools for those who wish to represent themselves. The goal is to foster equal access to justice and equal treatment under the law. To meet the challenge of providing information to the increasing number of people who are representing themselves in criminal court, PLEIS-NB worked collaboratively with the New Brunswick Legal Aid Services Commission to create an information resource called ***Defending Yourself in Provincial Court***. Defence lawyers and a Crown prosecutor also participated in the legal review process. Written in plain language, the guide explains what to consider before a first appearance, whether you can represent yourself, how to organize for a trial, what to expect in the courtroom, and how to prepare for a sentence hearing. The guide is intended for individuals who have been charged with a **less serious criminal offence** or a **provincial offence** and who do not qualify for a Legal Aid lawyer but cannot afford a private lawyer.

What's Fair: Government Decisions and Your Rights: This booklet was produced by the Office of the Ombudsman in partnership with PLEIS-NB. In delivering government programs and services, public employees make decisions that sometime result in conflict or disagreement between individuals and government departments or agencies. The purpose of the booklet is to

explain how government decisions are made and to offer information about the "***rules of procedural fairness***" and how one can assess the fairness of a decision. The booklet explains the role of the Ombudsman's Office, but it is not a detailed guide to registering a complaint. It describes the options available if someone wishes to contest or challenge a government decision. It also explains when it may be appropriate to file a complaint with the Office of the Ombudsman.

No Means No: Understanding Consent to Sexual Activity: With project funding from Justice Canada, PLEIS did a major revision of an existing pamphlet on sexual assault law. The new booklet explores all aspects of consent to sexual activity and provides information on new offences such as Internet luring and voyeurism. A brainstorming session with stakeholders who work with victim so of sexual assault, including representatives from the Fredericton Sexual Assault Crisis Centre, victim services, public prosecutions, the legal community and a sexual assault emergency room trauma nurse, helped to ensure that the content would be relevant, accurate and easy for the reader to understand. This booklet will be widely distributed to appropriate front line agencies in the new fiscal year.

Peace Bonds and Restraining Orders: With project funding from Justice Canada, PLEIS updated an old pamphlet on peace bonds. We learned in our family violence and the law training sessions that many service providers are confused about the difference between a peace bond and a restraining order. The new pamphlet explains both so that individuals can better assess which order would be most appropriate for them. The booklet also includes a section which answers common questions on peace bonds and family violence. Extensively reviewed by legal professionals, police and social service providers, we were encouraged to prepare a companion pamphlet with safety tips for individuals leaving an abusive situation – with or without a protective order. We created the pamphlet, ***Leaving Abuse: Tips for Your Safety***. These informative pamphlets will be distributed to libraries, transition houses, police, resource centres, and other venues.

Leaving Abuse: Tips for Personal Safety: In researching, drafting and reviewing the peace bonds booklet, we were encouraged by reviewers to include information in the booklet about personal safety plans for individuals leaving an abusive relationship. Upon review, we felt that this information should be flagged in the booklet, but published as well as a separate brochure so that it would reach a larger target audience. Many victims of interpersonal relationship abuse do not come into contact with the legal system. They do not request or even know about peace bonds and restraining orders. Because we know that separation from an abusive partner is a time of increased risk for violence, we separated this information to make it more accessible and to encourage all victims of family violence to make safety plans.

Under Arrest: Thanks to project funding from Justice Canada, PLEIS was able to update and revise one of our older publications called **The Law, the Police and You: Your Rights When Questioned, Detained or Arrested**. The purpose of this booklet is to provide a general overview of a person's rights when they come into contact with the police. Although the booklet is intended for the general public, part of the target audience will be individuals with low literacy skills and those who may be suspicious, hesitant or even fearful of communicating with police, legal professionals or government agencies about law-related matters. This is often the case for the homeless, aboriginal people, immigrants, ex-convicts and others who experience barriers in dealing with the justice system. Information from bodies such as PLEIS-NB complements formal legal mechanisms that exist, but that generally are not accessible to everyone. We will make this booklet available in libraries, homeless shelters, John Howard Society and Salvation Army locations, courthouses, legal

aid offices and other appropriate locations around New Brunswick (including police stations) with a view to fostering access to law-related information, particularly for the disadvantaged.

Child Abuse: Recognize It, Report It, Prevent It: PLEIS was pleased to strike a partnership with the Dr. David Stephen Memorial Foundation, the Royal Canadian Mounted Police and the Child and Youth Advocate, Office of the Ombudsman to develop child abuse prevention materials (booklet, poster and bookmarks). The materials will be launched in the coming fiscal year in a campaign to create awareness of the role that we all can play in protecting children from harm and reporting suspicions of abuse. This booklet helps parents and the public alike in defining child abuse and neglect, recognizing signs of abuse and neglect, reporting abuse and neglect, responding to a child who discloses, and preventing child abuse and neglect. It also includes valuable information on protecting children on the Internet.

Going to a Nursing Home: The Department of Family and Community Services and Public Legal Education and Information Service of New Brunswick have collaborated to significantly update the booklet "Going to the Nursing Home". This extremely popular booklet was revised to reflect the changes to the Standard Family Contribution Policy effective October 3rd, 2006 and the change to the nursing home costs effective January 1, 2007. As of Jan. 1, 2007, nursing home residents do not have to pay more than $70 a day. Residents who cannot pay this amount are subsidized by the province.

Revisions: Minor revisions were made this year prior to reprinting You and Your Lawyer, For the Sake of the Children and Family Support Orders Service.

TOLL-FREE FAMILY LAW LINE - 1-888-236-2444

There were 1,345 calls recorded to the **Family Law Information Line** during the 2006/2007 fiscal year. This represents a 20% decrease from the previous year. Of these callers, 50 % were registering for the ***For the Sake of the Children*** information sessions. Requests for family law information represented 11 % of the calls. Another 4 % requested ***For the Sake of the Children*** pamphlets, posters and related family law publications. Thirteen per cent were from organizations, law firms, court offices and schools seeking more information on the ***For the Sake of the Children*** program. Finally the remaining 22% were administrative type of calls including individuals wanting to reschedule sessions or instructors cancelling and rescheduling sessions or replenishing course materials. The most frequent source of referrals to the law line came from posters and the Internet (32%), followed by word of mouth (31%). Referrals to the ***For the Sake of the Children*** program were typically from law firms, the court, and friends.

WEB SITE - www-legal-info-legale.nb.ca

The PLEIS-NB web site continues to be a valuable source of legal information for the public, offering close to 100 publications in HTML, Word and PDF versions in both official languages. This past year, there were 636,660 unique visits to our website. Although Ontario and Quebec had as many visits as individuals from our own province, New Brunswickers had the majority of page views - 104,643. The top nations visiting our site were Canada, United States and France. Overall, the most viewed document was the parenting booklet with over 7,200 hits. Other popular documents on the website were the divorce guide order form, Going to a Nursing Home, the

Snapshot of Youth Services, Dying Without a Will, Youth Justice Snapshot and Creating Healthy Personal Relationships. The most downloaded document was dying without a will.

Other Popular Services

- Video lending library
- Speaker's Bureau
- Self-help Guides – several hundred divorce guides were sold to individuals and to courts around the province.
- Family Violence and the Law – training session was delivered for the Fredericton Regional Resource Network and a half day family and criminal workshop were presented to family violence workers in Woodstock.

Special Projects and Contracts

YOUTH JUSTICE INITIATIVE

The PLEIS-NB Youth Justice Program continues to be successful with continued demand for publications, products and presentations. We once again received funding from Justice Canada to continue and expand our work in this area. This funding allowed us to replenish stock of two 2006 publications, *Consequences of a Youth Record* and *Youth Have Rights*, and to create new resources such as:

- *Youth Justice in New Brunswick Workbook*
- *Risk Factors Sudoku*
- *Youth Justice Origami Quiz Game*
- *Pick-a-Path Through the Criminal Justice System*
- *2007 Snapshot of Services and Program for Youth*

This year saw an increase in demand for presentations with 30 presentations to over 1300 participants delivered between November and March. Participants ranged from Grade 6 students to university classes and service providers. The feedback from our presentations and materials continues to be very positive and we have received many referrals from teachers and RCMP. Our materials were also made available at a number of conferences and events where we have had the opportunity to distribute our resources and speak to youth and service providers one-on-one.

The 2005 video A Chance for Change remain popular with requests for loans or purchase of the video and guide coming in from around New Brunswick and across Canada. We have had a number of requests from RCMP divisions from other provinces who have been referred to our video.

PLEIS-NB continued to promote understanding of extrajudicial measures and restorative justice practices through its close ties with RJNB. This continued partnership has contributed to the success of "Creative Partnerships, Collaborative Action: A National Restorative Justice Symposium" held November 15-17th in Fredericton. RJNB was approached by Correction Services Canada to coordinate and host the conference and the annual Ron Wiebe Award Dinner which recognizes the achievements of many Canadians working in the field of corrections.

PLEIS-NB played a prominent role in the development of the symposium and was able to display and distribute our youth justice materials as an exhibitor at the event.

Overall, it was another busy year for Youth Justice. We hope to continue in 2007-2008 with support from Justice Canada.

Rights and Responsibilities of Young Parents: Information Workshops

PLEIS-NB received funding from Justice Canada to offer 13 law information workshops around the province for young parents and parents-to-be and for the service providers who work with these young people. The workshops were based on our booklet, ***Parenting: Rights and Responsibilities of Young Parents.***" The workshops elaborated on the law information in the booklet. Service providers were invited to review a menu of topics which focussed on some of the issues flagged in the booklet (paternity issues, child support issues, custody and access issues, disciplining children, child protect, etc.). They then selected the two topics of greatest interest (see attached menu). Each workshop was about 2 hours in length which also allowed us to provide supplementary resources, referrals and explanations that enhanced the ability of the service providers to use the booklet with their clients. The sessions with young parents and pregnant teens explored common myths about the rights and responsibilities of parents, while emphasizing the entitlement of the child. The workshops for young people offered greater detail on certain law information topics and provide numerous tips on tracking down information and getting help. This approach, in combination with the parenting booklet, helped to promote responsible parenting and the evaluations of the session were extremely positive with numerous requests for more sessions in 2007-2008.

The Healing Journey: Family Violence Prevention in Aboriginal Communities

The Healing Journey: Family Violence Prevention in Aboriginal Communities toolkit and website were launched at a conference in Fredericton on October 4-6, 2006. Over 160 participants from First Nations Communities across New Brunswick attended the conference to discuss holistic and culturally sensitive ways to address family violence in their communities. Representatives and service providers also attended from Nova Scotia, PEI, Newfoundland, Quebec and Ontario. The participants chose from a range of concurrent workshops on such topics as suicide prevention, legal and policing issues, safety plans, positive aboriginal fathering, and community initiatives in the First Nation Communities of Burnt Church, Elsipogtog and Tobique.

With a view to involving Aboriginal youth, the conference offered a dating violence workshop and a workshop on self-esteem building with Inuk singer/songwriter Susan Aglukark. Youth from local high schools also presented a dating violence skit over lunch, while youth from Eel Ground Middle School performed their award winning play on fetal alcohol syndrome as a special activity. A highlight of the conference was an evening of storytelling and song with Ms Aglukark which was open to the public and well attended. A half day was dedicated to small group discussion of issues, report backs and networking. Local businesses and community groups donated several services and gifts, and the many draws for door prizes throughout the conference

were much appreciated. A quick review of the conference evaluations suggests that participants were extremely pleased with all aspects of this initiative and that they plan to return to their communities to begin the process of making use of the toolkit. The toolkit is being distributed and actively promoted across New Brunswick. A diverse group of funders collaborated to support this initiative, including:

- Justice Canada (Law information materials, design and printing of resources in kit, design of website and conference development, evaluation)
- Canadian Heritage (Project coordination, conference development, participation of Aboriginal women, and evaluation)
- Status of Women Canada
- Indian and Northern Affairs Canada (Needs assessment, promotional materials, qualitative needs assessment)
- New Brunswick Advisory Council on the Status of Women (Translation of materials)
- New Brunswick Department of Justice and Consumer Affairs (Conference)
- New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat (Resource development and conference)
- New Brunswick Department of Intergovernmental Affairs (Conference)
- Mounted Police Foundation – RCMP (Kit development and conference)
- Women's Issues Branch, Executive Council Office, Government of New Brunswick (Conference)

The Healing Journey: A National Campaign

Due to the success of the Healing Journey initiative in New Brunswick, Indian and Northern Affairs Canada approached our partner, Gignoo Transition House, with an offer of support to transform the toolkit and website into a national initiative. Since much of the information in the toolkit is generic, PLEIS accepted the challenge of enhancing the law information in the kit and adding resources about funding, family violence programs and services across Canada. The newly transformed national toolkit and website will be launched in the next fiscal year. Natalie McBride, the executive director of Gignoo has been traveling to Aboriginal events and meetings across Canada to promote the toolkit. We anticipate an overwhelmingly positive response – and the opportunities for the project to grow as a vibrant, web-based initiative are enormous.

Committees, Research and Consultations

PLEIS participates in a variety of consultations dealing with law information matters. We also sit on national, provincial, and local committees. Here are some of the committees we participated on this past year include the **New Brunswick Silent Witness Organizing Committee,** the **Provincial Caring Partnership Committee,** the **Workplace Family Violence Advisory Committee,** the **Atlantic Regional Coordinating Committee on Crime Prevention and Community Safety, Restorative Justice New Brunswick (RJNB,** the **Minister's Working Group on Violence Against Women, and** the **Public Legal Education Association of Canada**. As a member of three research teams, Family Violence on the Farm and in Rural Communities and the Tantramar Family Violence Research Team, Evaluation of the Workplace Family Violence Toolkit, the executive director is contributing research experience and expertise. We were pleased this year to have the opportunity to make a presentation and present a brief to the **Premier's Non-Profit Community Task Force** which shared our concerns about funding challenges and offered some solutions.

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL
2006-2007

Le droit à la portée des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises

ÉNONCÉ DE MISSION

Le droit à la portée des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises

Le SPEIJ-NB est un organisme à but non lucratif et à vocation charitable. Il a pour mandat de concevoir des produits et des services éducatifs bilingues en matière juridique en vue de promouvoir l'accès du grand public à l'appareil judiciaire. Il vise à aider les justiciables à connaître et à comprendre leurs responsabilités et leurs droits par rapport à la loi et à apprendre à se débrouiller le cas échéant, afin d'accroître leur capacité de faire face à des situations juridiques.

Pour tenir compte des besoins diversifiés d'information de la population du Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB a établi les objectifs que voici :

i) Répondre aux demandes d'information de particuliers et de la collectivité au sujet du droit, du système judiciaire, des sources d'aide juridique et de la réforme du droit;

ii) Fournir au public davantage d'information générale et facile à comprendre sur la loi de même que des renseignements juridiques sur des sujets précis;

iii) Aider les gens à mieux comprendre les répercussions de la loi sur leurs activités quotidiennes et à apprendre à se débrouiller;

iv) Jouer le rôle d'organisme central de diffusion d'information juridique en faisant connaître et en rendant accessibles les ressources juridiques de la collectivité, tout en encourageant la coordination des initiatives publiques d'éducation juridique.

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Téléphone : 506-453-5369
Télécopieur : 506-462-5193
Courriel : pleisnb@web.ca
Site Web : www.legal-info-legale.nb.ca

Juin 2007

ISBN: 978-1-55396-960-0

Rapport de la directrice générale

Malgré quelques problèmes en dotation du personnel, le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) a connu une autre année de succès, consacrée à la conception de plusieurs nouveaux projets et produits d'information juridique. Le SPEIJ-NB était très heureux de mener à terme un projet de collaboration de deux ans avec la Maison de transition Gignoo, intitulé ***Les sentiers de la guérison***, comprenant une trousse d'outils complète sur la violence familiale et un site Web à l'intention des collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. Ce projet a été lancé lors d'une conférence fort courue, tenue en octobre 2006. De plus, le SPEIJ-NB a donné treize ateliers sur l'art d'être parents à l'intention des jeunes mères et futurs parents et des fournisseurs de services qui travaillent avec eux. Les participants ont fait des commentaires élogieux des bienfaits des ateliers et un grand nombre d'entre eux ont proposé que le SPEIJ-NB continue à offrir ces ateliers ou qu'il tienne une conférence sur ce sujet au cours du prochain exercice.

Cette année, le SPEIJ-NB a collaboré avec plusieurs nouveaux partenaires, dont Aide juridique Nouveau-Brunswick, le Bureau de l'ombudsman et la D^{r} David Stephen Memorial Foundation, pour concevoir des projets mixtes allant de documents d'information à l'intention des accusés assurant leur propre défense à des ressources documentaires sur les mauvais traitements envers les enfants. Le SPEIJ-NB a terminé l'élaboration des ressources documentaires sur les dons de charité, faite en collaboration avec la Direction des affaires corporatives, et il a travaillé en partenariat avec l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) pour reproduire ces ressources en braille, sur des CD audio et dans des publications à gros caractères. Il a également travaillé avec d'autres partenaires, notamment les Services aux victimes du ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, la GRC et la Direction des poursuites publiques du Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick.

Notre personnel et nos bénévoles fort talentueux et travailleurs méritent tous nos remerciements. Ils sont vraiment conscients de l'importance de l'éducation juridique du public et de la promotion de l'accès à l'appareil judiciaire et ils y croient fermement. En terminant, je souligne la participation de nos nombreux investisseurs et de tous ceux qui nous ont appuyés, rendant ainsi notre travail possible, et je voudrais leur dire que nous les apprécions. Nous nous attendons à une autre année fort occupée au service de la population du Nouveau-Brunswick.

La directrice générale,
Deborah Doherty, Ph.D.

Ressources humaines

Au cours de la dernière année, le SPEIJ-NB a vu l'arrivée et le départ de plusieurs commis comptables et adjoints administratifs, dont : Dawn Drummond, Alisson Grenon-Bent, Pierre Breau, René Charest et Wendy Woodley-Coffin. La recherche d'un employé permanent pour doter ce poste se poursuit! Nous avons également dit au revoir à un membre du conseil d'administration, Grant Garneau, qui a pris une retraite bien méritée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – 2006-2007

Judith Keating (présidente)
Première conseillère législative
Services législatifs. Ministère de la Justice

Janet Cameron (vice-présidente)
Ministère du Tourisme et des Parcs

Suzanne Bonnell Burley
Sous-ministre adjointe
Services à la justice. Ministère de la Justice

Robert LeBlanc
Faculté de droit, Université de Moncton

Grant Garneau
Président par intérim, Commission de police

Barry McKnight
Chef, Service de police de Fredericton

Karen Pearlston
Faculté de droit, Ludlow Hall, Université du Nouveau-Brunswick

MEMBRES DU PERSONNEL

Deborah Doherty, directrice générale
Stacey Brown, coordonnatrice de projet
Emily Bell, coordonnatrice de la recherche juridiques
Sylvie Russel, opératrice de la ligne sans frais

Karen Brooks, adjointe de projet
Kara Patterson, adjointe à la recherche
Wayne Silliker, étudiant en droit (emploi d'été)
Monique Myshrall, adjointe aux conférences

Barbecue annuel du SPEIJ-NB – août 2006

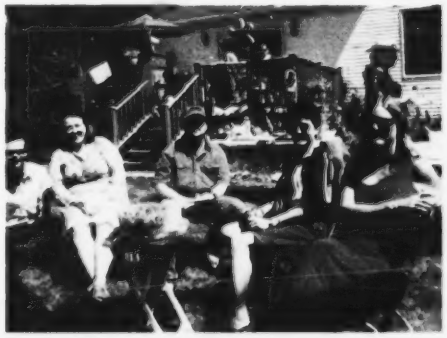

BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES

Le SPEIJ-NB travaille depuis longtemps avec des bénévoles et des partenaires de projets pour fournir des services publics d'éducation juridique. Au cours du dernier exercice, le SPEIJ-NB a eu le plaisir de travailler de nouveau en partenariat avec la Maison de transition Gignoo et avec de nombreux groupes et organismes autochtones pour préparer la trousse d'outils *Les sentiers de la guérison*, le site Web et une conférence sur le même sujet. Il a également établi de nouveaux partenariats avec le Bureau de l'ombudsman et avec le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse pour concevoir des ressources documentaires sur le droit administratif et sur les mauvais traitements envers les enfants. Il a aussi collaboré avec l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick pour concevoir des ressources documentaires à l'intention des accusés assurant leur propre défense.

Le SPEIJ-NB aimerait remercier les nombreux groupes, comme les programmes Bébé et moi en santé et Rendez-vous postnatal des Infirmières de l'Ordre de Victoria, qui ont été ses partenaires pour les ateliers sur l'art d'être parents, donnés partout dans la province, et qui l'ont aidé à choisir les endroits et à préparer les séances d'information. Le SPEIJ-NB souhaite également remercier les nombreux enseignants et écoles qui ont participé à l'organisation des présentations sur la justice pour les jeunes. De plus, des bénévoles dévoués des milieux communautaires et juridiques ont encore une fois fourni une contribution importante et fort appréciée à la prestation des programmes et des services du SPEIJ-NB. Les étudiants en droit du programme pro-bono ont consacré de nombreuses heures à effectuer des recherches, à prendre part à des activités communautaires et à donner un coup de main au bureau. Comme toujours, des membres de la communauté juridique ont aidé le SPEIJ-NB en révisant les versions

préliminaires de ressources documentaires, en formulant des commentaires sur l'exactitude juridique du contenu, en conseillant les recherchistes et en participant au service des conférenciers. Le SPEIJ-NB tient à exprimer sa sincère reconnaissance à tous ses bénévoles et partenaires.

Programmes et services

Le SPEIJ-NB publie plus de cent documents bilingues sous forme de dépliants, de brochures et d'affiches. La plupart sont offerts gratuitement si on en commande moins de cinquante. Les nouvelles publications et les nouveaux produits comprennent :

***Châtiment corporel et discipline chez les enfants : Tout ce qu'il faut savoir à propos de l'article 43 du* Code criminel** – Cette nouvelle publication explique les résultats de la contestation, fondée sur la Charte canadienne des droits et libertés, de l'article 43 du *Code criminel*, communément appelée la loi sur la fessée, et les limites imposées à l'usage du châtiment corporel sur les enfants.

Publications pour les victimes de crime – Travaillant en collaboration avec les Services aux victimes de la Sécurité publique, le SPEIJ-NB a préparé les nouvelles publications suivantes : un dépliant intitulé ***Programme de bénévolat*** qui traite du bénévolat possible pour les Services aux victimes du ministère de la Sécurité publique, notamment accompagner des victimes devant les tribunaux et agir comme leur personne de confiance pendant leur témoignage; un dépliant intitulé ***Des victimes vulnérables : Mesures pour faciliter le témoignage des victimes vulnérables*** qui explique les améliorations apportées aux mesures de protection et les nouvelles mesures mises en place pour aider les victimes vulnérables; une brochure intitulée ***Ce que les victimes doivent savoir au sujet d'un accusé déclaré non criminellement responsable***. Ces publications ont été préparées en collaboration avec la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice et de la Consommation du Nouveau-Brunswick, la Direction des poursuites publiques du Cabinet du procureur général et, dans le cas de la brochure, la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick.

Dons de charité – être un donateur averti – Le ministère de la Justice et de la Consommation du Nouveau-Brunswick a obtenu des fonds de l'Agence du revenu du Canada et il a invité le SPEIJ-NB à collaborer avec lui et avec d'autres intervenants gouvernementaux à la conception et à la diffusion de ressources documentaires sur les dons de charité. Une nouvelle brochure, un signet et une affiche ont pour but de donner des conseils sur les questions à poser lorsqu'on veut faire un don, de donner des trucs pour reconnaître et signaler les fraudes, d'expliquer la différence entre un organisme à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré et d'indiquer ce que devrait contenir un reçu officiel de dons. Une séance de remue-méninges a eu lieu avec les intervenants pour préparer un plan de diffusion. Ces ressources ont été tellement populaires que la brochure a été réimprimée pour répondre à la demande. L'INCA a proposé de rendre les documents plus accessibles en faisant une version en braille, une autre à gros caractères et des CD audio. Le SPEIJ-NB a été extrêmement heureux de travailler avec l'INCA à cette fin et de diffuser ces ressources dans les bibliothèques, les organisations d'aînés et les organisations pour les personnes handicapées.

Comment se défendre sans avocat en Cour provinciale – En décembre 2006, le Conseil canadien de la magistrature a publié un énoncé de principes concernant les personnes non représentées par un avocat. Il a souligné la nécessité de fournir des renseignements plus complets et de meilleurs outils aux personnes qui veulent agir en leur propre nom. Le but visé

est la promotion de l'égalité d'accès à la justice et d'un traitement équitable pour tous devant les tribunaux. Afin de relever le défi de fournir de l'information à un nombre croissant de personnes qui assurent leur propre défense devant un tribunal pénal, le SPEIJ-NB a travaillé en collaboration avec l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick pour créer un document d'information intitulé ***Comment se défendre sans avocat en Cour provinciale***. Des avocats de la défense et un procureur de la Couronne ont aussi participé au processus de révision du contenu juridique. Écrit dans un langage simple, le guide explique ce qu'il faut prendre en considération avant une première comparution, si une personne peut se passer d'un avocat, comment s'organiser en vue du procès, ce qui devrait se passer dans la salle d'audience et comment se préparer pour l'imposition de la peine. Le guide a été préparé à l'intention des personnes accusées d'une **infraction criminelle mineure** ou d'une **infraction à une loi provinciale**, non admissibles à l'Aide juridique et n'ayant pas les moyens de payer les services d'un avocat de cabinet privé.

Où est la justice? Les décisions du gouvernement et vos droits – Cette brochure a été produite par le Bureau de l'ombudsman en partenariat avec le SPEIJ-NB. Les décisions prises par les fonctionnaires responsables de la prestation des programmes et des services gouvernementaux entraînent parfois des conflits ou des désaccords entre des particuliers et des ministères ou des organismes du gouvernement. Cette brochure a pour but d'expliquer comment sont prises les décisions du gouvernement et de fournir des renseignements sur les « ***règles de l'équité procédurale*** » et sur la façon d'évaluer si une décision est équitable. La brochure explique le rôle du Bureau de l'ombudsman, mais elle n'est pas un guide détaillé sur la façon d'enregistrer une plainte. Elle décrit les options dont dispose un particulier qui souhaite contester une décision du gouvernement ou s'y opposer. Elle explique aussi quand il peut être approprié de déposer une plainte auprès du Bureau de l'ombudsman.

Non, c'est non : Comprendre le consentement à une activité sexuelle – Des fonds de Justice Canada ont permis au SPEIJ-NB de réviser en profondeur une brochure sur les lois sur l'agression sexuelle. La nouvelle version explore tous les aspects du consentement à l'activité sexuelle et elle fournit des renseignements sur de nouvelles infractions tels le leurre par Internet et le voyeurisme. Une séance de remue-méninges avec des intervenants qui travaillent auprès des victimes d'agression sexuelle, incluant des représentants du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton, des Services aux victimes, des Poursuites publiques et de la communauté juridique, ainsi que d'une infirmière responsable des cas d'agression sexuelle en salle d'urgence et de traumatisme, a aidé à s'assurer de la pertinence, de l'exactitude et de la facilité de compréhension du contenu. Cette brochure sera diffusée au cours du prochain exercice.

Engagement de ne pas troubler l'ordre public et ordonnance d'interdiction de communiquer – Grâce à des fonds de Justice Canada, le SPEIJ-NB a mis à jour une brochure sur l'engagement de ne pas troubler l'ordre public. Les séances de formation sur la violence familiale et la loi ont permis de constater que de nombreux fournisseurs de services ne font pas clairement la différence entre un engagement de ne pas troubler l'ordre public et une ordonnance d'interdiction de communiquer. La nouvelle brochure explique ces deux ordonnances afin que les particuliers puissent mieux évaluer laquelle correspondrait le mieux à leur situation. Une section répond aux questions courantes sur l'engagement de ne pas troubler l'ordre public et la violence familiale. La brochure a été révisée à fond par des professionnels du milieu juridique, des policiers et des fournisseurs de services sociaux qui ont encouragé le SPEIJ-NB à préparer un dépliant contenant des conseils pour la sécurité des personnes qui mettent fin à une situation de violence, avec ou sans un engagement de ne pas troubler l'ordre public. Ce dépliant

s'intitule ***Violence et rupture : conseils pour votre sécurité***. La brochure et le dépliant seront diffusés, entre autres lieux, dans les bibliothèques, les maisons de transition, les bureaux de police et les centres de ressources.

Violence et rupture : conseils pour votre sécurité – Lorsque le SPEIJ-NB a fait la recherche, l'ébauche et la révision de la brochure sur l'engagement de ne pas troubler l'ordre public, les réviseurs l'ont encouragé à inclure des renseignements sur les plans de sécurité personnelle à l'intention des personnes qui mettent fin à une relation de violence. Après réflexion, le SPEIJ-NB a pensé que ces renseignements devraient être indiqués dans la brochure, mais qu'ils devraient également être publiés dans un dépliant individuel pour joindre un plus grand nombre de personnes. De nombreuses victimes de violence dans les relations interpersonnelles n'ont pas de contact avec l'appareil judiciaire. Elles ne se renseignent pas sur l'engagement de ne pas troubler l'ordre public et sur l'ordonnance d'interdiction de communiquer dont, parfois, elles ne connaissent même pas l'existence. Sachant que dans un cas de relation de violence, la séparation est une période où le risque de violence augmente, ces renseignements ont été publiés séparément afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre et d'encourager toutes les victimes de violence familiale à préparer des plans de sécurité.

En état d'arrestation – Grâce à des fonds fournis par Justice Canada, le SPEIJ-NB a pu mettre à jour et réviser une de ses plus anciennes publications intitulée ***La loi, la police et vous : vos droits pendant un interrogatoire, une détention ou une arrestation***. Cette brochure a pour but de fournir un aperçu général des droits d'une personne qui entre en contact avec la police. Bien qu'elle soit préparée à l'intention du grand public, elle vise aussi les personnes ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture et celles qui pourraient être méfiantes, hésitantes ou même craintives lorsqu'il s'agit de communiquer avec la police, des professionnels du milieu juridique ou des organismes gouvernementaux au sujet de questions de droit. C'est souvent le cas des sans-abri, des Autochtones, des immigrants, des ex-détenus et d'autres personnes qui font face à des obstacles lorsqu'il s'agit de traiter avec l'appareil judiciaire. Les renseignements fournis par des organismes comme le SPEIJ-NB complètent les mécanismes juridiques officiels existants qui ne sont habituellement pas accessibles à tous. Cette brochure sera diffusée dans les bibliothèques, les abris, les locaux de la John Howard Society et de l'Armée du salut, les palais de justice, les bureaux de l'Aide juridique et d'autres endroits appropriés au Nouveau-Brunswick (dont les postes de police) dans le but de favoriser l'accès à de l'information juridique, en particulier pour les personnes désavantagées.

Les mauvais traitements envers les enfants – Les repérer, les signaler, les prévenir – Le SPEIJ-NB a eu le plaisir d'établir un partenariat avec la Dr David Stephen Memorial Foundation, la Gendarmerie royale du Canada et le Défenseur des enfants et de la jeunesse du Bureau de l'ombudsman, pour concevoir des ressources documentaires sur la prévention des mauvais traitements envers les enfants (brochure, affiche et signet). Ces ressources seront mises en circulation au cours du prochain exercice dans le cadre d'une campagne visant à faire connaître le rôle que nous pouvons tous jouer pour protéger les enfants contre les mauvais traitements et la négligence et pour signaler nos soupçons à cet égard. Cette brochure aide les parents et le public à définir les mauvais traitements et la négligence envers les enfants, à en reconnaître les signes, à signaler les cas, à répondre à un enfant qui dévoile des mauvais traitements et à prévenir les mauvais traitements et la négligence envers les enfants. Il inclut également des renseignements importants sur la protection des enfants sur Internet.

Aller vivre dans un foyer de soins – Le ministère des Services familiaux et communautaires et le SPEIJ-NB ont collaboré à une mise à jour en profondeur de la brochure intitulée *Aller vivre dans*

un foyer de soins. Cette brochure extrêmement populaire a été révisée pour tenir compte des changements apportés à la *Directive sur la contribution financière uniformisée des familles* qui sont entrés en vigueur le 3 octobre 2006 et des changements apportés aux coûts des foyers de soins à compter du 1er janvier 2007. Le montant maximal que doivent payer les résidents des foyers de soins est de 70 $ par jour depuis le 1er janvier 2007. Les résidents incapables de payer ce montant reçoivent une subvention du gouvernement provincial.

Révisions – Cette année, des révisions mineures ont été apportées aux documents suivants avant leur réimpression : ***Vous et votre avocat***, ***Pour l'amour des enfants*** et ***Services des ordonnances de soutien familial***.

LIGNE D'INFORMATION SANS FRAIS SUR LE DROIT DE LA FAMILLE : 1-888-236-2444

Au cours de l'exercice 2006-2007, la **ligne d'information sur le droit de la famille** a reçu 1 345 appels, soit une réduction de 20 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 50 % concernait l'inscription aux séances d'information ***Pour l'amour des enfants***. Les demandes d'information sur le droit de la famille ont représenté 11 % des appels et les demandes de brochures et d'affiches ***Pour l'amour des enfants*** et d'autres publications traitant du droit de la famille ont représenté 4 % des appels. Treize pour cent des appels ont été faits par des organismes, des cabinets d'avocats, des greffes de tribunaux et des écoles voulant obtenir des renseignements sur le programme ***Pour l'amour des enfants***. Finalement, 22 % ont été de type administratif, provenant de particuliers voulant changer de séance ou de formateurs annulant ou changeant l'horaire des séances ou ayant besoin de ressources pour leur cours. Le numéro de la ligne d'information a été obtenu le plus souvent par les affiches et Internet (32 %), et le bouche-à-oreille (31 %). L'orientation vers le programme ***Pour l'amour des enfants*** a habituellement été faite par des cabinets d'avocats, des tribunaux et des amis.

SITE WEB : www-legal-info-legale.nb.ca

Le site Web du SPEIJ-NB continue d'être une source précieuse de renseignements juridiques pour la population puisqu'on y trouve près de cent publications dans les deux langues officielles en formats HTML, Word et PDF. Au cours de la dernière année, il y a eu 636 660 visites du site Web. Bien que les internautes de l'Ontario et du Québec aient été aussi nombreux que ceux du Nouveau-Brunswick, ces derniers ont consulté le plus grand nombre de pages, soit 104 643. Les principaux pays ayant visité le site Web du SPEIJ-NB ont été le Canada, les États-Unis et la France. Dans l'ensemble, la ressource documentaire qui a été la plus souvent regardée a été la brochure sur l'art d'être parents qui a été consultée 7 200 fois. Les autres documents populaires sur le site Web ont été le formulaire du guide sur le divorce, *Aller vivre dans un foyer de soins*, *Un aperçu des programmes et des services pour les jeunes*, *Mourir sans testament*, *Un aperçu de la justice pour les jeunes* et *Créer des relations personnelles saines*. Le document téléchargé le plus souvent a été *Mourir sans testament*.

Autres services populaires

- Vidéothèque
- Service de conférenciers
- Guides pratiques – plusieurs centaines de guides sur le divorce ont été vendus à des particuliers et à des tribunaux dans toute la province.

- La violence familiale et la loi – des séances de formation ont été données par le Fredericton Regional Resource Network et un atelier d'une demi-journée sur le droit pénal et le droit de la famille a été donné aux intervenants en violence familiale à Woodstock.

Projets spéciaux et contrats

INITIATIVE SUR LA JUSTICE POUR LES JEUNES

Le programme du SPEIJ-NB sur la justice pour les jeunes continue à avoir du succès et la demande de publications, de produits et de présentations se poursuit. Le SPEIJ-NB a de nouveau reçu des fonds de Justice Canada pour poursuivre et étendre son travail dans ce domaine. Ces fonds lui ont permis de renouveler le stock de deux publications de 2006 : *Les conséquences d'un dossier pour les adolescents* et *Les jeunes ont des droits!* et de créer de nouvelles ressources :

- *Cahier de travail de justice pour les jeunes au Nouveau-Brunswick*
- *Sudoku « Facteurs de risque »*
- *Jeu d'origami* (site de Justice pour les jeunes)
- *Choisis une voie de cheminement dans le système de justice pour les jeunes*
- *Un aperçu des programmes et des services pour les jeunes, 2007*

La demande de présentations a augmenté cette année et trente présentations ont été faites entre novembre et mars devant plus de 1 300 participants allant d'élèves de la 6^{e} année à des étudiants universitaires et des prestataires de services. Les rétroactions concernant les présentations et les ressources documentaires du SPEIJ-NB continuent d'être très positives et les enseignants et la GRC ont orienté un grand nombre de personnes vers le SPEIJ-NB. Celui-ci a aussi eu l'occasion de diffuser ses ressources documentaires lors d'un certain nombre de conférences et d'activités et de parler avec les jeunes et les fournisseurs de services de manière individuelle.

Le SPEIJ-NB continue à recevoir de partout dans la province et au Canada des demandes d'emprunt ou d'achat du vidéo de 2005, *Une occasion de changer*, encore très populaire, et du guide qui l'accompagne. Un certain nombre de demandes ont également été faites par des divisions de la GRC des autres provinces ayant entendu parler du vidéo.

Le SPEIJ-NB continue à promouvoir la compréhension des mesures extrajudiciaires et des pratiques de justice réparatrice grâce à ses liens étroits avec Justice réparatrice du Nouveau-Brunswick (JRNB). Ce partenariat continu a contribué à la réussite d'un symposium national sur la justice réparatrice intitulé *Partenariats novateurs, collaboration solide*, tenu du 15 au 17 novembre à Fredericton. Justice réparatrice du Nouveau-Brunswick a été pressentie par le Service correctionnel du Canada pour coordonner et organiser la conférence et le dîner annuel de remise du prix Ron Wiebe qui souligne les réalisations d'un grand nombre de Canadiens et Canadiennes travaillant dans le domaine des services correctionnels. Le SPEIJ-NB a joué un rôle important dans l'organisation du symposium et, en tant qu'exposant, il a été en mesure d'afficher et de diffuser ses ressources documentaires sur la justice pour les jeunes.

Dans l'ensemble, l'année écoulée a été une autre année active pour Justice pour les jeunes qui espère qu'il en sera de même en 2007-2008 avec le soutien de Justice Canada.

Droits et responsabilités des jeunes parents : ateliers d'information

Le SPEIJ-NB a reçu des fonds de Justice Canada pour donner dans la province treize ateliers d'information juridique à l'intention des jeunes parents ou futurs parents et des fournisseurs de services travaillant avec ces jeunes. Les ateliers s'inspiraient de la brochure du SPEIJ-NB, ***L'art d'être parents : Droits et responsabilités des jeunes parents***. Ils donnaient plus de détails sur l'information juridique fournie dans la brochure. Les fournisseurs de services ont été invités à examiner un menu de sujets mettant l'accent sur certaines des questions signalées dans la brochure (entre autres : paternité, pension alimentaire pour enfants, garde et droit de visite, discipline et protection des enfants), puis à choisir les deux sujets qui les intéressaient le plus (voir le menu ci-joint). D'une durée d'environ deux heures, les ateliers ont permis de fournir des ressources, des références et des explications supplémentaires pour améliorer la capacité des fournisseurs de services d'utiliser la brochure avec leurs clients. Les séances avec de jeunes parents et des adolescentes enceintes ont examiné les mythes courants sur les droits et les responsabilités des parents tout en insistant sur les droits de l'enfant. Les ateliers destinés aux jeunes ont donné plus de détails sur certains sujets d'information juridique et ils ont fourni de nombreux conseils sur la façon de trouver l'information et d'obtenir de l'aide. Cette méthode, associée à la brochure sur l'art d'être parents, a aidé à promouvoir la prise en charge responsable du rôle parental. Les évaluations des séances ont été extrêmement positives et accompagnées de nombreuses demandes pour la tenue de telles séances en 2007-2008.

Les sentiers de la guérison : Prévention de la violence familiale dans les collectivités autochtones

La trousse et le site Web **Les sentiers de la guérison : Prévention de la violence familiale dans les collectivités autochtones** ont été lancés au cours d'une conférence tenue à Fredericton du 4 au 6 octobre 2006. Plus de 160 participants des collectivités des Premières Nations de tout le Nouveau-Brunswick ont assisté à la conférence pour discuter de moyens holistiques et adaptés à leur culture permettant de résoudre le problème de la violence familiale dans leurs collectivités. Des représentants et des fournisseurs de services sont également venus de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve, du Québec et de l'Ontario. Les participants avaient un éventail de choix d'ateliers parallèles sur des sujets tels que la prévention du suicide, les questions concernant le droit et la police des Autochtones, les plans de sécurité, une attitude positive chez les pères autochtones et des initiatives communautaires dans les collectivités des Premières Nations de Burnt Church, d'Elsipogtog et de Tobique.

Un atelier sur la violence dans les fréquentations et un atelier sur le développement de l'estime de soi avec l'auteure-compositrice interprète Inuit Susan Aglukark voulaient inciter les jeunes autochtones à participer à la conférence. Des jeunes des écoles secondaires locales ont présenté un sketch sur la violence dans les fréquentations pendant le dîner et des jeunes de l'école

intermédiaire Eel Ground ont interprété leur pièce sur le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool, une pièce qui s'est mérité un prix. Un des moments-phares de la conférence a été une soirée, ouverte au public et fort courue, de contes et de chansons avec M^me^ Aglukark. Une demi-journée a été consacrée à la discussion de problèmes en petits groupes, aux comptes rendus des groupes et au réseautage. Des entreprises locales et des groupes communautaires ont offert gratuitement plusieurs services et ont donné des cadeaux et le tirage de nombreux prix de présence pendant la conférence a été fort apprécié. Un examen rapide des évaluations de la conférence laisse penser que les participants ont été extrêmement satisfaits de tous les aspects de cette initiative et qu'ils prévoient commencer à utiliser la trousse à leur retour dans leurs collectivités. Cette trousse est distribuée et fait l'objet d'une promotion active partout au Nouveau-Brunswick. Un groupe varié d'investisseurs ont collaboré pour appuyer cette initiative, incluant :

- Justice Canada (élaboration des ressources d'information sur les lois, conception et impression des ressources fournies dans la trousse, conception du site Web et préparation de la conférence, évaluation)
- Patrimoine Canada (coordination du projet, préparation de la conférence et participation des femmes autochtones, évaluation)
- Condition féminine Canada
- Affaires indiennes et du Nord canadien (évaluation des besoins, matériel publicitaire, évaluation qualitative des besoins)
- Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick (traduction des ressources documentaires)
- Ministère de la Justice et de la Consommation du Nouveau-Brunswick (conférence)
- Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick (préparation des ressources documentaires et conférence)
- Ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick (conférence)
- Fondation de la police montée – GRC (préparation de la trousse et conférence)
- Direction des questions féminines, Bureau du Conseil exécutif, gouvernement du Nouveau-Brunswick (conférence)

Les sentiers de la guérison : une campagne nationale

Vu le succès qu'a connu l'initiative Les sentiers de la guérison au Nouveau-Brunswick, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a pressenti la Maison de transition Gignoo, partenaire du SPEIJ-NB, pour lui demander de transformer la trousse et le site Web pour en faire une initiative nationale et pour lui offrir son soutien à cette fin. Étant donné qu'une grande partie des renseignements fournis dans la trousse sont de nature générale, le SPEIJ-NB a accepté le défi de mettre à jour l'information juridique et d'ajouter des ressources sur les programmes et les services de financement et de lutte contre la violence familiale dans tout le Canada. La nouvelle trousse et le site Web national seront lancés au cours du prochain exercice financier. Natalie McBride, la directrice générale de la Maison de transition Gignoo, a participé à des activités et à des réunions autochtones dans tout le Canada pour faire la promotion de la trousse. On s'attend à une réponse très positive et on pense que le projet a de très fortes possibilités de s'étendre et de devenir une initiative sur le Web fort dynamique.

COMITÉS, RECHERCHE ET CONSULTATIONS

Les représentants du SPEIJ-NB ont pris part à diverses consultations dans le domaine de l'information juridique. Ils ont également siégé à des comités à l'échelle nationale, provinciale et régionale, dont les suivants : le **Comité organisateur Une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick**, le **Comité provincial de partenariat d'entraide On vous a à cœur**, le **Comité consultatif sur la violence familiale et le milieu de travail**, le **Comité de coordination de la prévention du crime et de la sécurité communautaire de l'Atlantique**, **Justice réparatrice du Nouveau-Brunswick (JRNB)**, le **Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes** et **l'Association canadienne de vulgarisation et d'éducation juridiques**. La directrice générale fait profiter de son expertise et de son expérience en recherche les trois équipes de recherche auxquelles elle participe : l'équipe de recherche sur la violence en milieu agricole, l'équipe de recherche sur la violence familiale de Tantramar et l'équipe d'évaluation de la trousse pour le milieu de travail *La violence familiale : ça vous concerne*. Cette année, le SPEIJ NB a eu l'occasion et le plaisir de faire une présentation et de soumettre un exposé au **Groupe de travail du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif** qui partageait ses préoccupations au sujet des défis concernant le financement et a offert certaines solutions.